

Partie A – Projet scientifique et culturel de la bibliothèque territoriale (à remplir lors de l'évaluation finale en 2024 – 2 pages maximum) sous format papier

Sur la période 2022-2024, toutes les bibliothèques classées devront disposer d'un Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES), l'actualiser si besoin et le mettre en œuvre.

Elles auront identifié un référent handicap et auront mis en place un système de comptage des entrées.

Référent handicap joignable : mediatheque-handicap@grand-dole.fr

Système de comptage NEDAP

Partie B – Objectifs – Indicateurs

Domaines d'activités	Intitulé des objectifs (jusqu'à 2 par domaine d'activité)	Description des objectifs	Intitulé des indicateurs (jusqu'à 2 par objectif)	Valeur cible prévue au 30 juin 2024	Valeur cible réalisée au 30 juin 2024	Observations
Mise en œuvre de la politique de sauvegarde, de signalement et de valorisation des fonds patrimoniaux de l'établissement.	Objectif n° 1 : Poursuite du signalement et de la mise à disposition des fonds patrimoniaux numérisés avec les outils de la BnF	Cataloguer les fonds patrimoniaux avec l'outil Tapir (Lettres autographes, documents graphiques non reliés, fonds Esperanto et fonds Gerriet) et gérer le projet de numérisation lié.	Publication de l'inventaire des lettres autographes manuscrites dans le CCFr (Base manuscrits et archives) et des images liées	Réalisé		Inscription du projet Gallica marque blanche dans le projet BNR
	Objectif n° 2 : Sauvegarde des fonds patrimoniaux	Achever le plan d'urgence initié en 2021.	Formalisation et envoi du Plan d'urgence	Réalisé		Collaboration en cours avec le SDIS 39
Conduite de projets numériques	Mise en place d'une bibliothèque numérique de référence	Diffuser, éditorialiser et partager les collections patrimoniales Réaliser une bibliothèque numérique en marque blanche Coopération avec les acteurs de la médiation et de l'innovation numériques et des partenaires du réseau numérique Mise en oeuvre d'action d'inclusion numérique	Indicateur 1 : contractualisation du partenariat avec la BnF Indicateur 2 : élaboration d'un plan de formation numérique Indicateur 3 : formalisation d'un projet d'application numérique hautement visible et utilisable Indicateur 4 : mise en oeuvre d'une plateforme digitale qui prolonge et augmente l'offre	Réalisé		Projet lié à la réinformatisation prévue pour mettre en œuvre de la transition bibliographique, et prendre en compte les nouvelles problématiques du SI d'archives et du SI bibliothèque

(*) le choix du domaine "Déploiement du Plan bibliothèques" peut porter sur l'un des deux volets ou sur les deux.

Partie C – Bilan des actions menées sur la période 2022-2024 (éléments qualitatifs) (à remplir lors de l'évaluation finale au 1er juin 2024) 2-3 pages maximum.**Partie D – Avis Circonstancié**

Date :

Date :

Visa du directeur ou de la directrice

Visa du Président ou de son/sa représentant.e